



Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Février 2023

1. Renouvellement dispositif argent de poche

Le Conseil Municipal décide de renouveler le dispositif « Argent de poche » pour les jeunes de 16 à 17 ans sur la commune et fixe à 5 le nombre de demi-journées par candidat (réservés aux habitants de Saint Laurs) pour l'année 2023.

Les demi-journées seront dispensées durant les vacances d'avril ou les vacances d'été. Les candidatures devront être déposées en mairie avant le 31 mars 2023.

2. Questions diverses

- Cinéma en pleine air : éviter les films Top Gun et Mystère qui sont déjà proposés dans les villes voisines.
- Point sur les bâtiments et travaux en cours : devis et certains travaux toujours en cours sur certains logements locatifs.
- Nettoyage salle des fêtes: présentation devis NET 2000 (parthenay) – WEST SERVICES (La Tardière) pour le nettoyage de la salle des fêtes. Proposition également de devis de nettoyage des vitres à faire 2 fois par an par NET 2000.

Validation par le conseil uniquement du devis de nettoyage de la salle de l'entreprise NET 2000.

Présentation du devis pour une autolaveuse suite à un essai concluant dans la salle des fêtes. Un nouveau devis sera demandé pour comparatif à une autre entreprise.

- Projet Terra Aventura : le dossier complet a été déposé fin janvier pour étude. Actuellement, nous sommes dans l'attente d'un retour.
- Bilan du copil WPD : travaux en cours. Les éoliennes seront mises en services mi juin.
- Réunion préparation budgétaire : jeudi 16 mars.
- Orientation budgétaire : prévoir l'autolaveuse, mise aux normes de la salle des fêtes, rénovation énergétique, aménagement de la ligne et la place de la Rampière, matériel de tonte.
- A partir du 01/01/2023, toutes les collectivités vont payer une redevance ordures ménagères.
- Bilan portes ouvertes de l'école pour les élèves de petite section pour la rentrée de septembre 2023 : 5 familles ont pu visiter l'école et y découvrir le fonctionnement.
- Bilan goûter des aînés : Remerciement des aînés pour le goûter qui fut fortement apprécié ainsi que le présent offert, y compris pour les personnes qui n'ont pas pu venir le jour même.
- Annnonce d'emploi : parrainage pour remplacement de la cantinière pour septembre 2023.
- Prochain conseil le 28 Mars 2023.